



**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**



Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/29/19  
29 octobre 1999

ORIGINAL: ANGLAIS

---

COMITE EXECUTIF DU  
FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Vingt neuvième réunion  
Beijing, 24-26 novembre 1999

**COOPERATION BILATERALE**

Le secrétariat du Fonds a reçu les demandes suivantes de coopération bilatérale :

TITRE DU PROJET	Organisme bilatéral
Plan de gestion des frigorigènes : formation des formateurs et des techniciens de réfrigération à Belize.	Canada
Plan de gestion des frigorigènes : suivi et contrôle des ODS et du matériel à base d'ODS/ formation des douaniers et autres inspecteurs à Belize.	Canada
Plan de gestion des frigorigènes : programme de concertation sur le cadre régulateur d'élimination des ODS et établissement de politiques régulatrices à Belize.	Canada
Plan de gestion des frigorigènes : formation des douaniers au Burkina Faso.	Canada
Plan de gestion des frigorigènes : formation des techniciens au Burkina Faso.	Canada
Plan de gestion des frigorigènes : programme de récupération et de recyclage au Burkina Faso.	Canada
Projet d'élimination finale pour la conversion des systèmes de climatisation dans le sous secteur des hôpitaux à Cuba (retiré)	Canada
Plan de gestion des frigorigènes : matériel de récupération et de recyclage pour les climatiseurs d'automobile et autres à Cuba.	Canada
Plan de gestion des frigorigènes : application des réglementations à Cuba	Canada
Plan de gestion des frigorigènes : enseignement aux techniciens des bonnes pratiques de réfrigération à Cuba	Canada
Plan de gestion des frigorigènes : formation des douaniers à Cuba	Canada
Plan de gestion des frigorigènes : conversion à Cuba	Canada
Plan de gestion des frigorigènes : formation des douaniers au Panama	Finlande
Plan de gestion des frigorigènes : projet de suivi et d'évaluation au Panama	Finlande
Préparation de projet - élimination du bromure de méthyle utilisé dans la fumigation des céréales au Costa Rica	France
Projet final d'élimination pour la conversion des systèmes de climatisation dans le sous secteurs des hôpitaux à Cuba (retiré).	France
Préparation de projet pour l'élimination du bromure de méthyle Madagascar (retiré)	France
Plan de gestion des frigorigènes : formation des formateurs et des techniciens de réfrigération à Madagascar	France
Plan de gestion des frigorigènes : réseau national de récupération et de recyclage à Madagascar	France
Plan de gestion des frigorigènes : étude de reconversion industrielle à Madagascar (retiré)	France
Plan de gestion des frigorigènes : formation du personnel chargé du suivi et du contrôle des importations d'ODS à Madagascar	France
Formation à l'amélioration du processus sans nettoyage pour les assembleurs électroniques en passe d'éliminer les CFC-113 – extension du projet ASP/MAL/SOL/22/TAS à 15 autres PME en Malaisie	France
Plan de gestion des frigorigènes : projet de démonstration de conversion au Mali (retiré)	France

TITRE DU PROJET	Organisme bilatéral
Elimination du bromure de méthyle dans la production des fleurs coupées et des bananes au Maroc.	France
Plan de gestion des frigorigènes : matériel 3R au Sénégal (retiré)	France
Plan de gestion des frigorigènes : démonstration de conversion au Sénégal (retiré)	France
Développement d'un plan de gestion d'une banque de halons en Syrie	France
Réduction des émissions de CFC dans la climatisation centrale en Syrie	France
Conversion du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication du matériel commercial de réfrigération chez Shoukairi et Cie. en Syrie	France
Conversion du CFC-11 au HCFC-141b et du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication du matériel commercial de réfrigération chez Sarkisian en Syrie	France
Conversion du CFC-11 au HCFC-141b et du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication du matériel commercial de réfrigération chez Bashar en Syrie	France
Formation à l'amélioration du processus sans nettoyage pour les assembleurs électroniques en Thaïlande	France
Projet d'élimination finale pour la conversion des systèmes de climatisation dans le sous secteur des hôpitaux à Cuba (retiré)	Allemagne
Plan de gestion des frigorigènes : modification des clauses juridiques et système d'information en Egypte	Allemagne
Plan de gestion des frigorigènes : application des mesures relatives au secteur informel en Egypte	Allemagne
Plan de gestion des frigorigènes : application des solutions au secteur de la climatisation dans le secteur des gros appareils de refroidissement en Egypte (retiré)	Allemagne
Plan de gestion des frigorigènes : réseau national de récupération et de recyclage en Egypte	Allemagne
Elimination du bromure de méthyle en Jordanie	Allemagne
Plan de gestion des frigorigènes : réseau national de récupération et de recyclage en Syrie	Allemagne
Développement d'un plan de gestion d'une banque de halons en Syrie	Allemagne
Atelier régional sur le suivi et le contrôle de la consommation d'ODS pour la région d'Asie du Sud.	Japon
Atelier régional sur le suivi et le contrôle de la consommation d'ODS pour la région Asie du Sud-Est/Pacifique.	Japon
Aide à l'établissement d'un projet pour les entreprises de la ville de Shenzhen pour l'élimination des ODS (CFC-113 et TCA) dans la production d'écrans d'ordinateur et de tubes cathodiques en Chine	Japon
Atelier régional sur le suivi et le contrôle de la consommation d'ODS pour la région d'Asie du Sud /Pacifique	Suède
Préparation d'une stratégie gouvernementale pour réduire et éliminer l'utilisation des CFC pour les services d'entretien et d'installation aux Philippines	Suède
Programme de gestion des stocks de halons pour la Thaïlande, récupération, recyclage et banque de halons	Suède
Plan de gestion des frigorigènes : conversion des hydrocarbures au Sénégal (retiré)	Suisse

1. A la 29ème réunion, sept organismes bilatéraux ont présenté quarante-sept demandes de coopération bilatérale se chiffrant à 16 617 075 dollars. Onze projets n'ont pas eu de suite. On trouvera dans ce document les projets examinés par le Comité exécutif.
2. Les organismes bilatéraux se joignent de plus en plus souvent à d'autres institutions pour exécuter un projet. Pour des questions de comptabilité et d'évaluation des progrès, la participation de chaque organisme bilatéral à l'activité est considérée comme un projet séparé. Une activité peut donc être répétée dans des documents soumis au Comité pour chaque institution bilatérale et d'exécution.
3. Le tableau 1 présente les demandes (montant et nombre) des organismes bilatéraux.

**Tableau 1**

**Montant et nombre des projets de coopération bilatérale**

<b>Organisme bilatéral</b>	<b>Montant requis</b>	<b>Nombre de projets</b>
Canada	1 706 009	12
Finlande	93 000	2
France	3 845 466	18
Allemagne	10 198 970	8
Japon	265 550	3
Suède	440 850	3
Suisse	67 230	1
<b>TOTAL</b>	<b>16 617 075</b>	<b>47</b>

4. A la deuxième réunion des parties, il a été décidé qu'une coopération bilatérale allant jusqu'à 20 % pouvait être considérée comme une contribution au Fonds multilatéral (Décision II/8 paragraphe 8). La Décision 25/13 a prévu une flexibilité pour l'année de soumission des projets bilatéraux. Le Comité exécutif a donc autorisé jusqu'à 20 % en contribution bilatérale pour 1997-1999. Le tableau 2 indique le montant total des contributions pour 1997-1999, la valeur des projets de coopération bilatérale approuvée depuis 1997, le niveau des demandes faites à la 29ème réunion et le pourcentage de coopération bilatérale si les projets soumis sont approuvés à l'exclusion de ceux qui ont été annulés le 29 octobre 1999.

**Tableau 2**

**Montant de la coopération bilatérale approuvée depuis 1997  
et montant demandé à la 29<sup>ème</sup> réunion en tant que pourcentage  
des contributions totales (1997-1999)**

Organisme	Coopération bilatérale approuvée depuis 1997 (\$ américain)	Montant requis à la 29 <sup>ème</sup> réunion (\$ américain)	Total approuvé plus montant requis (\$ américain)	Contributions totales 1997-1999	Pourcentage des demandes et des approbations
Canada	1 761 320	792 004	9 683 322	17 102 223	8,2%
Finlande	338 920	103 000	441 920	3 403 908	13,0%
France	3 452 791	2 679 096	6 131 887	35 320 710	17,4%
Allemagne	5 552 459	7 776 255	13 328 714	49 845 885	26,7%
Japon	2 507 500	265 550	2 773 050	85 083 909	3,3%
Suède	0	440 850	440 850	6 766 473	6,5%

5. Comme l'indique ce tableau, si tous les projets non retirés sont approuvés, la participation de l'Allemagne pour 1997-1999 dépassera 20 % de ses contributions totales.

## DEMANDES DU GOUVERNEMENT CANADIEN

### Introduction

6. Le gouvernement canadien a demandé une coopération bilatérale pour des projets à Belize, au Burkina Faso et à Cuba. Ces demandes, y compris celles déjà déduites des contributions bilatérales du Canada, ne dépassent pas 20 % des contributions totales du Canada pour le réapprovisionnement triennal de 1997 à 1999.

7. Le tableau 3 présente les demandes du Canada (projets, pays, montant requis, montant recommandé et les conditions qui accompagnent la recommandation). Quand le Comité exécutif aura approuvé le montant recommandé, ce dernier devra être déduit des contributions du Canada pour 1997-1999, compte tenu de la décision 28/11(b) par laquelle le Comité a décidé de déduire les ajustements enregistrés à la 28ème réunion des futures approbations.

Tableau 3

## Présentation du gouvernement canadien et recommandation

Titre du projet	Pays	Montant requis (\$ américain)	Montant recommandé (\$ américain)	Condition
Plan de gestion des frigorigènes : formation des formateurs et des techniciens de réfrigération	Belize	54 240	50 850	oui
Plan de gestion des frigorigènes : suivi et contrôle de l'ODS et équipement et formation des douaniers et autres inspecteurs	Belize	33 900	31 640	oui
Plan de gestion des frigorigènes : programme de concertation sur la politique et la réglementation en vue d'éliminer les ODS et établissement des politiques de réglementation.	Belize	18 645	17 575	
Plan de gestion des frigorigènes : formation des douaniers	Burkina Faso	74 071	en attente	
Plan de gestion des frigorigènes : formation des techniciens	Burkina Faso	62 150	en attente	
Plan de gestion des frigorigènes : programme de récupération et de recyclage	Burkina Faso	86 150	en attente	
Plan de gestion des frigorigènes : mise en oeuvre des réglementations	Cuba	45 370	22 600	
Plan de gestion des frigorigènes : formation des techniciens de réfrigération	Cuba	142 324	90 400	
Plan de gestion des frigorigènes : formation des douaniers	Cuba	88 083	62 150	
Plan de gestion des frigorigènes : récupération et recyclage du matériel de climatiseur d'automobile	Cuba	187 071	issue	oui
TOTAL		792 004		

**BELIZE : PLAN DE GESTION DES FRIGORIGENES**

8. En 1998, la consommation totale d'ODS dans le secteur de la réfrigération a été d'environ 25 tonnes ODP pour les besoins privés et commerciaux (5 tonnes) et les climatiseurs d'automobile (20 tonnes).

9. En 1999, une enquête a identifié 33 entreprises de réfrigération et une centaine de techniciens. Les huit plus grandes (secteurs industriels et commerciaux) utilisent en moyenne

250 kg de CFC par an (six d'entre elles se trouvent dans la capitale). Cinq entreprises spécialisées dans les climatiseurs d'automobile utilisent chacune en moyenne 450 kg de CFC par an. Ces CFC ne sont ni récupérés ni recyclés et il est courant de vider le réfrigérant restant avant de réviser le matériel.

10. D'ici juillet 2000, Belize propose d'augmenter les droits d'importation sur les frigorigènes au CFC, d'imposer une taxe à la consommation et d'ajuster les droits d'importation des CFC et du matériel à base de CFC conformément aux accords commerciaux régionaux, de délivrer des permis d'importation pour suivre et réglementer le commerce des CFC, d'introduire des codes permettant d'identifier les CFC et le matériel à base de CFC, et d'interdire l'utilisation des CFC dans le matériel HFC-134 a.

11. Belize n'a ni les connaissances ni les ressources pour élaborer les politiques, réglementations et systèmes de suivi nécessaires en matière d'ODS. Le plan de gestion des frigorigènes prévoit donc d'élaborer les politiques, réglementations et normes nécessaires à l'élimination progressive des CFC et de former des responsables gouvernementaux (notamment le personnel des douanes et du fisc) afin qu'ils connaissent les divers moyens de contrôler la consommation d'ODS et d'appuyer la création de nouvelles politiques d'importation.

12. Le plan de gestion des frigorigènes inclut également une formation des formateurs et des techniciens de la réfrigération pour leur apprendre à ne plus libérer les CFC dans l'atmosphère et faire donc en sorte que le matériel de réfrigération soit pleinement utilisé. Ces mesures devraient réduire la consommation de CFC-11 (nettoyage) et de CFC-12 (fuites et mauvaises pratiques d'entretien).

13. Le plan de gestion des frigorigènes comprend aussi un sous projet de création d'un réseau de récupération et de recyclage avec onze unités de récupération pour les ateliers qui entretiennent le matériel commercial de réfrigération et les climatiseurs d'automobile et un centre de recyclage pour le matériel de réfrigération commerciale (coût : 61 125 dollars). Ce projet prévoit des ateliers d'un jour pour enseigner aux techniciens comment utiliser le matériel de récupération et de recyclage.

14. Ces projets permettront de récupérer et de recycler 1,7 tonnes de CFC par an, sans compter le réfrigérant économisé grâce à l'enseignement de bonne pratique de révision et de maintenance.

15. L'Office de l'Ozone de Belize assurera le suivi, la coordination et l'exécution des activités d'élimination du plan de gestion des frigorigènes. Il enregistrera les quantités récupérées, les quantités de réfrigérant recyclé stocké au centre de recyclage et surveillera la qualité du gaz recyclé ainsi que la structure des prix.

## **OBSERVATIONS**

16. Le plan de gestion des frigorigènes sera exécuté par le gouvernement canadien (tous les programmes de formation avec l'aide du PNUE) et le PNUD.

17. Le Secrétariat et le PNUE ont discuté du niveau du financement demandé pour les programmes de formation. En conséquence, les coûts associés aux arrangements logistiques pour



les ateliers, le matériel de formation et l'aide aux projets ainsi que leur suivi et leur évaluation ont été réduits.

## RECOMMANDATIONS

18. Le Secrétariat du Fonds recommande que soit approuvé le financement des projets ci-dessous :

	<b>Titre du projet</b>	<b>Financement du projet</b> (\$ américain)	<b>Dépenses d'appui</b> (\$ américain)	<b>Agence d'exécution</b>
(a)	Plan de gestion des frigorigènes : programme de concertation sur la politique et le cadre de réglementation pour l'élimination des ODS et la préparation des réglementations.	15 500	2 015	Canada
(b)	Plan de gestion des frigorigènes : suivi et contrôle des ODS et du matériel à base d'ODS et formation des douaniers et autres inspecteurs.	28 000	3 640	Canada
(c)	Plan de gestion des frigorigènes : formation des formateurs et des techniciens de réfrigération.	45 000	5 850	Canada
(d)	Plan de gestion des frigorigènes : exécution d'un plan national de récupération et de recyclage du réfrigérant CFC-12	61 125	7 946	PNUD

19. Le Comité exécutif pourrait demander au gouvernement canadien et au PNUD de ne pas procéder au décaissement des fonds approuvés pour le programme de formation des douaniers et le programme de récupération et de recyclage jusqu'à ce que la réglementation, la législation et les mesures fiscales proposées par le gouvernement de Belize soient mises en place.

### LE BURKINA FASO : PLAN DE GESTION DES FRIGORIGENES

20. La consommation annuelle de CFC dans le sous secteur de la réfrigération est évaluée à 22 tonnes. Mais cette consommation ne peut être évaluée directement car 99 % des importations sont assurées par plus de 200 petits négociants qui voyagent du Nigeria au Burkina Faso et font passer dans le pays du réfrigérant et autres marchandises (secteur "informel", comme on dit localement). La plupart des techniciens de réfrigération ignorent les bonnes pratiques, d'où la mauvaise maintenance du matériel de réfrigération et la consommation élevée de CFC.

21. Des lois ont été promulguées afin de contrôler l'importation des ODS et des produits qui s'en servent et en contiennent. Un système de codes fondé sur celui de Bruxelles permet d'identifier et d'enregistrer ces produits. Un décret de mars 1997 impose que toute importation de réfrigérant et de produits connexes (réfrigérateurs et climatiseurs d'automobile) soit approuvée par l'Office de l'Ozone. A partir de 1999, ce décret devrait interdire l'importation de réfrigérateurs et de climatiseurs d'automobile d'occasion remplis de CFC-12.

22. Le plan de gestion des frigorigènes propose un programme de formation des douaniers pour l'élaboration d'une politique et la création d'un système de licences d'import-export, et un programme de "formation des formateurs" des techniciens de la réfrigération afin d'améliorer les pratiques d'entretien visant à empêcher que des CFC ne soient relâchés dans l'atmosphère.

23. A sa 22ème réunion, le Comité exécutif a approuvé un projet de récupération et de recyclage (dont une formation sur les pratiques de récupération/recyclage) au Burkina Faso et a alloué 96 000 dollars à l'ONUDI pour son application. 54 machines de récupération ont été livrées en octobre 1998 et le lycée technique de Ouagadougou a recyclé des réfrigérants. Le Comité de l'Ozone a estimé nécessaire 50 machines de récupération et 4 de recyclage supplémentaires.

### **OBSERVATIONS**

24. Le secrétariat du Fonds a fait des observations sur deux points : la fiabilité des chiffres relatifs à la consommation de CFC dans le secteur de la réfrigération, l'étendue des programmes de formation et les demandes d'unités supplémentaires de récupération et de recyclage prenant en considération les activités approuvées par le Comité exécutif pour le Burkina Faso (atelier sur le suivi et le contrôle de la consommation d'ODS grâce à une formation des douaniers et une formation des techniciens de réfrigération approuvées à la 11ème réunion du Comité exécutif).

25. Le secrétariat du Fonds continue d'examiner ces questions avec le gouvernement canadien. Les résultats seront communiqués au Comité exécutif.

### **RECOMMANDATIONS**

26. En attente.

### **CUBA : PLAN DE GESTION DES FRIGORIGENES**

27. En 1999, le gouvernement canadien a élaboré un plan de gestion des frigorigènes pour Cuba grâce à une approche intégrée incluant la participation des industries, des institutions et des usagers pour le contrôle et l'élimination des ODS.

28. Une enquête sur la consommation des ODS menée par le gouvernement canadien indique une augmentation de la consommation des CFC de 150 à 545,4 tonnes en un an (1994 à 1995) et depuis 1995, une augmentation régulière. En 1998, la consommation de CFC est estimée à 665 tonnes d'ODP.

29. Il y a environ 2 millions de réfrigérateurs dans le pays ; 64 grandes machines dans les hôpitaux utilisant du CFC-11 ; 50 000 unités commerciales utilisant du CFC-12 et 500 unités hôtelières utilisant du HCFC-22. Toutes les applications de réfrigération industrielle utilisent de

l'ammoniaque. En outre, 4 000 cars de tourisme sont équipés de climatiseurs d'automobile utilisant du CFC-12.

30. En 1994, l'Université de Santiago a développé un frigorigène à base d'hydrocarbure (LB-12) pour remplacer le CFC-12 pour l'entretien des réfrigérateurs. Depuis, 200 000 réfrigérateurs et 6 000 appareils commerciaux utilisent ce produit, et près de 700 techniciens ont appris à s'en servir. La raffinerie de Santiago en produit 20 tonnes par an. Cuba produit aussi le liquide RL95 (à base d'essence) pour remplacer le CFC-11 utilisé dans le matériel de nettoyage.

31. Il y a 300 ateliers d'entretien de réfrigération dans le pays (secteur public) et environ 3 000 techniciens de réfrigération.

32. Grâce à son Office de l'Ozone, le gouvernement cubain a préparé une stratégie d'élimination progressive des ODS et une réglementation en vue de contrôler l'import-export des CFC et du matériel connexe. Le système cubain de licence a déjà été publié et entrera en vigueur le 1er janvier 2000. Mais le plan de gestion des frigorigènes a montré qu'il fallait approfondir la législation actuelle, notamment une réglementation sur la récupération et le recyclage, une loi sur les infractions environnementales (sanctions administratives, amendes, et une stratégie de remplacement des 50 000 unités commerciales utilisant du CFC-12).

33. Le plan de gestion des frigorigènes a identifié deux programmes de formation de base : (i) formation des douaniers afin d'identifier et de développer les techniques permettant de cerner la consommation des importations d'ODS et du matériel de réfrigération à base d'ODS et développement d'une base de données sur la consommation des importateurs, des usagers et des détaillants ; et (ii) un programme de formation des formateurs visant à améliorer les pratiques d'entretien des techniciens de réfrigération pour empêcher la libération de CFC dans l'atmosphère. Ce programme devrait former 2 000 techniciens.

34. A sa 15ème réunion, le Comité exécutif a approuvé un projet de récupération et de recyclage des frigorigènes (dont une formation sur les pratiques de récupération/recyclage) à Cuba et a alloué 169 000 dollars au PNUD pour son application. Ce programme a été appliqué et des machines de récupération et des unités de recyclage ont été livrées. Mais le plan de gestion des frigorigènes comprenait une demande de machines supplémentaires de récupération/recyclage pour le secteur des climatiseurs d'automobile, ainsi que des machines de récupération du CFC-11 estimée à 165 500 dollars US.

35. Le plan de gestion des frigorigènes incluait aussi un sous projet pour la réadaptation de 10 000 réfrigérateurs privés et 700 système commerciaux de réfrigération utilisant le LP-12 développé à Cuba (374 000 dollars), avec les résultats suivants : élimination progressive de 65 tonnes de CFC-12, production du LB-12 dans le respect des normes internationales, publication du paramètre de fonctionnement pour les systèmes utilisant le LB-12 et critères pour les systèmes de lubrifiant et de refonte de la réfrigération.

36. L'Office de l'Ozone de Cuba sera chargé du suivi, de la coordination et de l'exécution des activités d'élimination dans le cadre du plan de gestion des frigorigènes.

## **OBSERVATIONS**

37. Le secrétariat a voulu en savoir davantage sur la consommation de CFC dans le pays depuis qu'elle est passée de 150 à 550 tonnes en un an. Le gouvernement canadien a informé le secrétariat que de 1992 à 1994, en raison des changements dans l'ex-Union soviétique, les importations de CFC ont beaucoup baissé ; depuis 1995, le pays connaît une croissance économique.

38. Sur la demande du secrétariat, le gouvernement canadien a fourni plus d'informations sur le secteur d'entretien de la réfrigération.

39. Le gouvernement canadien a accepté de revoir l'étendue du sous projet d'exécution et d'application de la loi au vu de la stratégie d'élimination des ODS et des projets de lois et de réglementation relatifs au contrôle des ODS qui existent déjà dans le pays. Le secrétariat et le gouvernement canadien ont discuté du niveau de financement nécessaire à l'organisation d'ateliers et aux frais de consultation. En conséquence, les coûts des sous projets ont été ajustés.

40. Quant au programme de formation des techniciens de réfrigération, le secrétariat a voulu savoir pourquoi il fallait fournir 16 unités de démonstration aux centres de formation. Le Canada a souligné l'importance de ces unités pour former les techniciens aux bonnes pratiques ; il a accepté de réduire le nombre des unités à 16 et donc de réviser les dépenses.

41. Le secrétariat a examiné la demande d'unités supplémentaires de récupération/recyclage dans le cadre du projet en cours. Sur la base du rapport d'activité du PNUD, il n'y aurait pas eu de grands problèmes pendant ce projet ; en outre, il n'y a pas eu de matériel supplémentaire pour l'entretien des climatiseurs d'automobile. Quant à la demande de machines de récupération du CFC-11, des discussions avec des spécialistes de la réfrigération estiment anormal d'utiliser une machine spéciale pour récupérer et recycler le CFC-11, qui peut être facilement stocké à l'état liquide. Les plus grosses économies d'ODS dans le matériel à base de CFC-11 peuvent se faire en modernisant leurs systèmes d'épuration et en ajoutant un réservoir de stockage pour éviter toute manipulation externe. Le gouvernement canadien a donc accepté de retirer la demande de machines de récupération du CFC-11 et de réduire le nombre de machines de récupération/recyclage des climatiseurs d'automobile. Le coût révisé du sous projet est de 55 000 dollars.

42. S'agissant de la demande de conversion au frigorigène LB-12 des unités de réfrigération privés et commerciales, le secrétariat a informé le gouvernement canadien que dans le cadre du Fonds multilatéral, seules les technologies rentables et disponibles dans le commerce pouvaient être envisagées ; le secrétariat ne savait pas si le frigorigène LB-12 avait été testé par un laboratoire indépendant et reconnu internationalement. Le gouvernement canadien a donc accepté de retirer cette proposition.

## **RECOMMANDATIONS**

43. Le secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets de formation au niveau des financements indiqués au tableau 3.

44. Le Comité exécutif voudrait examiner la demande de fonds supplémentaire pour le sous-projet de récupération et de recyclage du secteur des climatiseurs d'automobile à la lumière des observations susmentionnées.

## DEMANDES DU GOUVERNEMENT FINLANDAIS

### Introduction

45. Le gouvernement finlandais a fait des demandes de coopération bilatérale pour des projets au Panama. Le montant demandé, notamment les approbations précédentes déduites des contributions bilatérales de la Finlande, ne dépassent pas 20 % des contributions de ce pays pour la période de réapprovisionnement triennale 1997-1999.

46. Le tableau 4 présente un résumé des demandes de la Finlande, indiquant si la recommandation dépend d'une condition. Le montant recommandé, une fois approuvé par le Comité exécutif, devrait être déduit des contributions de la Finlande pour 1997-1999.

**Tableau 4**

### Soumissions du gouvernement finlandais et recommandations

Titre du Projet	Pays	Montant demandé (\$ américain)	Montant recommandé (\$ américain)	Condition
Plan de gestion des frigorigènes : formation des douaniers.	Panama	70 000	70 000	
Plan de gestion des frigorigènes : suivi et évaluation.	Panama	33 000	33 000	
<b>TOTAL</b>		<b>103 000</b>	<b>103 000</b>	

### PANAMA : EXECUTION DU PLAN DE GESTION DES FRIGORIGENES

47. Le PNUE a préparé pour le Panama un plan de gestion des frigorigènes qui inclut : (i) un programme de formation des douaniers permettant d'identifier et d'élaborer les techniques pour collecter des données sur les importations d'ODS et de matériels de réfrigération à base d'ODS, et pour fournir du matériel d'identification des ODS (70 000 dollars dans le cadre de la coopération bilatérale avec le gouvernement finlandais) ; (ii) un programme de formation des formateurs pour 4 800 techniciens de réfrigération visant à améliorer les pratiques d'entretien afin d'empêcher la libération de CFC dans l'atmosphère, et un programme de certification des techniciens (126 200 dollars) ; (iii) une aide pour l'élaboration d'un système de suivi juridique et un système d'importation des ODS (10 000 dollars) ; et (iv) un système de suivi des activités y compris en matière de plan de gestion des frigorigènes (33 000 dollars dans le cadre de la coopération bilatérale du gouvernement finlandais).

48. Le Comité exécutif a approuvé à sa 18ème réunion un projet de récupération et de recyclage pour le Panama et a alloué 172 465 dollars au PNUD pour son exécution. Le projet est en cours et comprend un réseau de 70 unités de récupération et 2 centres de recyclage ; des ateliers de formation pour les techniciens de réfrigération et de matériels de climatisation ; et un système de suivi pour vérifier les quantités de CFC récupérées et recyclées par chaque machine

et garantir la qualité du frigorigène recyclé. Grâce au projet mondial relatif aux climatiseurs d'automobile, le Panama a reçu des machines de récupération et de recyclage pour 30 % du secteur. En tout, 22 tonnes ODP de frigorigène ont été récupérées.

49. Le projet de plan de gestion des frigorigènes inclut également un projet sur le secteur des pêcherie, un des principaux usagers de CFC dans le pays (environ 30 tonnes) qui n'était pas inclus dans le projet de récupération et de recyclage actuellement en cours. Environ 237 bateaux enregistrés et 50 non enregistrés, ainsi que 45 entreprises ont des chambres froides où les produits sont conditionnés et stockés. Ces usines utilisent essentiellement du CFC-12, R-502, R-404 et des frigorigènes ammoniacs. Ce projet, inclus dans le plan d'action proposé par le gouvernement, sera présenté lors d'une réunion ultérieure du Comité exécutif.

50. Le gouvernement panaméen a pris des mesures régulatrices et législatives relatives à la protection de la couche d'ozone, au contrôle des importations d'ODS et à la création d'un système de licence et de certification des techniciens de réfrigération.

51. Le secrétariat a examiné les coûts des consultations, des dispositions logistiques et des modalités d'exécution, des activités de formation, ainsi que le rôle de l'Office de l'Ozone. Ensuite, les coûts du projet ont été révisés.

#### Recommandation du secrétariat du Fonds

52. Le Secrétariat recommande une approbation généralisée des projets y compris les frais d'appui au niveau du financement indiqué au tableau 4 ci-dessus.

## DEMANDES DU GOUVERNEMENT FRANCAIS

### Introduction

53. Le gouvernement français a soumis des demandes de coopération bilatérale pour des projets dans les pays suivants : Costa Rica, Cuba, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Sénégal, Syrie et Thaïlande. (Les projets pour Cuba et le Sénégal ont ensuite été retirés et les projets de réfrigération commerciale et de bromure de méthyle pour Madagascar ont été reportés). Le montant requis, notamment les approbations précédentes déduites des contributions bilatérales de la France, ne dépassent pas 20 % des contributions de la France pour le réapprovisionnement triennal de 1997 à 1999.

54. Le tableau 5 présente un résumé des demandes de la France. Le montant recommandé, une fois approuvé par le Comité exécutif, sera déduit des contributions de la France pour la période 1997-1999 compte tenu de la décision 28/11(d) par laquelle le Comité a accepté de déduire les ajustements de 8 965 dollars enregistrés à la 28ème réunion et à déduire d'approbations futures.

**Tableau 5**

### Soumissions du gouvernement français et recommandations

Titre du Projet	Pays	Montant demandé (\$ américain)	Montant recommandé (\$ américain)	Condition
Préparation du projet - élimination du bromure de méthyle utilisé pour la fumigation des céréales.	Costa Rica	31 500	31 500	
Plan de gestion des frigorigènes : formation des formateurs et des techniciens de réfrigération.	Madagascar	75 600	48 310	
Plan de gestion des frigorigènes : formation du personnel chargé du contrôle et du suivi des importations d'ODS.	Madagascar	27 300	27 300	
Plan de gestion des frigorigènes : établissement d'un réseau national de récupération et de recyclage.	Madagascar	161 049	86 835	
Formation à l'amélioration de la transformation sans nettoyage pour les assembleurs électroniques en passe d'éliminer le CFC-113 - extension du projet ASP/MAL/SOL/22/TAS à 15 autres PME.	Malaisie	31 500	31 500	
Élimination du bromure de méthyle dans la production des fleurs coupées et des bananes.	Maroc	1 432 932	Issue	



<b>Titre du Projet</b>	<b>Pays</b>	<b>Montant demandé</b> (\$ américain)	<b>Montant recommandé</b> (\$ américain)	<b>Condition</b>
Elaboration d'un plan de gestion d'une banque de halons.	Syrie	11 272	11 272	
Réduction des émissions de CFC dans la climatisation centrale.	Syrie	627 165	150 150	
Passage de la technologie du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication de matériel commercial de réfrigération chez Shoukairi et Cie.	Syrie	35 027	en attente	
Passage de la technologie du CFC-11 au HFC-141b et du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication de matériel commercial de réfrigération chez Sarkisian.	Syrie	60 672	en attente	
Passage de la technologie du CFC-11 au HFC-141b et du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication de matériel commercial de réfrigération chez Bashar.	Syrie	51 569	en attente	
Formation à l'amélioration de la transformation sans nettoyage pour les assembleurs électroniques.	Thaïlande	133 510	133 510	
<b>TOTAL</b>		<b>2 679 096</b>		

### **COSTA RICA : PREPARATION DE PROJET POUR L'ELIMINATION DU BROMURE DE METHYLE UTILISE DANS LA FUMIGATION DES CEREALES**

55. Le gouvernement français a reçu une demande du Costa Rica (Ministère de l'Agriculture) pour une aide financière et technique en vue d'éliminer le bromure de méthyle (BM) utilisé dans la fumigation des céréales. En 1998, la consommation de BM au Costa Rica était de 527 tonnes ODP utilisé essentiellement pour la fumigation des sols (99 %) et le reste pour la fumigation des céréales stockées dans des silos. Pour la première utilisation, à sa 27<sup>ème</sup> réunion, le Comité exécutif a approuvé deux projets de démonstration que le PNUD exécutera. Cette demande concerne la préparation d'un projet d'investissement pour le reste du BM (5,3 tonnes ODP), qui sera entrepris en coopération avec le Ministère de l'Agriculture.

### **RECOMMANDATIONS**

56. Le secrétariat du Fonds recommande une approbation générale de la demande de préparation du projet pour un montant de 31 500 dollars.

57. Le trésorier est autorisé à déduire le montant approuvé du solde de la contribution bilatérale de la France au Fonds multilatéral pour 1999.

### **MADAGASCAR : PLAN DE GESTION DES FRIGORIGENES**

58. L'économie malgache repose essentiellement sur les agro-industries, les pêcheries, l'aquaculture et le commerce, qui nécessitent du matériel de réfrigération et de climatisation. La consommation d'ODS du secteur de la réfrigération est évaluée à 24 tonnes ODP pour l'entretien du matériel de réfrigération privé, commercial et industriel.

59. Ces dernières années, la demande de matériel de réfrigération à base de CFC (surtout le CFC-115) et de HCFC-22 ainsi que de HFC-134a a augmenté. De nouveaux projets de développement ont été exécutés dans les agro-industries, les pêcheries, l'aquaculture et le tourisme et augmenteront la demande de matériel de réfrigération. En conséquence, une politique sur les bonnes pratiques d'entretien et la formation des techniciens de réfrigération permettra de réduire les montants de frigorigènes CFC actuellement utilisés.

60. Pendant la préparation du plan de gestion des frigorigènes, une enquête a identifié 500 techniciens de réfrigération travaillant à partir de petits ateliers. Leurs opérations de réparation et de maintenance sont de grandes consommatrices de CFC.

61. Le pays n'a aucune réglementation sur les ODS ; mais, le gouvernement de Madagascar, grâce au Ministère de l'Environnement, sait qu'il faut des lois et des réglementations pour contrôler l'importation des substances réglementées par le protocole de Montréal et interdire l'importation ou la fabrication de nouveaux matériels de réfrigération à base de CFC, imposer des quotas d'importation des ODS, interdire les nouveaux bâtiments munis de systèmes contenant des ODS. Ainsi, le service des douanes pourra rigoureusement contrôler les importations d'ODS.

62. Le gouvernement doit garantir la disponibilité et la fourniture de CFC pour la maintenance et le fonctionnement du matériel de réfrigération et de climatisation. D'ici 2010, tout ce matériel sera transformé ou remplacé par des technologies n'utilisant pas les ODS. Ce matériel ainsi que la formation aux bonnes pratiques de maintenance, et un recyclage efficace des frigorigènes d'ODS, devraient atténuer les incidences de l'élimination des ODS sur l'économie. L'évolution du marché, qui accroîtra la compétition entre les produits de la technologie n'utilisant pas d'ODS sera importante pour le choix de consommateurs essentiellement dans les secteurs industriel et commercial.

63. Le plan de gestion des frigorigènes a identifié deux programmes de formation : (i) formation des douaniers afin de créer un système de licence d'import-export en vue d'identifier et d'élaborer des techniques de collecte et d'examen de la consommation des importations d'ODS et de matériels de réfrigération à base d'ODS ; et (ii) un programme de formation des formateurs pour les techniciens de réfrigération visant à empêcher la libération de CFC dans l'atmosphère et à utiliser le matériel de réfrigération jusqu'à ce qu'il soit usé. Ce programme

devrait éliminer le CFC-11 utilisé pour le matériel de nettoyage d'ici 2001, réduire de 10 % la consommation de CFC-12 d'ici 2001, et encore de 20 % d'ici 2005.

64. Le plan de gestion des frigorigènes inclut aussi un sous projet pour la création d'un réseau de récupération et de recyclage comprenant 40 unités de récupération des frigorigènes pour l'entretien du matériel de réfrigération commercial et industriel, pour 80 000 dollars. L'exécution de ces projets permettra de récupérer et de recycler 1,2 tonnes de CFC par an, en plus des quantités de frigorigènes économisées grâce à l'enseignement des bonnes pratiques de réparation et de maintenance.

65. L'Office de l'Ozone sera le centre de coordination d'exécution des activités au sein du plan de gestion des frigorigènes.

66. Le gouvernement français et le secrétariat ont discuté des coûts des consultants internationaux et du matériel requis pour le programme de formation. En conséquence, le coût du programme de formation en réfrigération a été révisé. Ils ont accepté de remplacer un centre de régénération de nettoyage du CFC-12 qui serait récupéré par de plus petites unités de recyclage éparpillées dans les villes principales.

## **RECOMMANDATIONS**

67. Le secrétariat du Fonds recommande une approbation générale des projets y compris des dépenses d'appui au niveau du financement indiqué au tableau 5 ci-dessus.

68. Le trésorier est autorisé à déduire le montant approuvé du solde de la contribution bilatérale de la France au Fonds multilatéral pour 1999.

69. Le Comité exécutif pourrait aussi demander au gouvernement français de ne pas procéder au décaissement des fonds approuvés pour le programme de formation des douaniers et le programme de récupération et de recyclage jusqu'à ce que les mesures régulatrices, législatives et fiscales proposées par le gouvernement malgache soient mises en place.

### **MALAISIE : PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE SECTEUR DES SOLVANTS 'FORMATION A L'AMELIORATION DE LA TRANSFORMATION SANS NETTOYAGE POUR LES ASSEMBLEURS ELECTRONIQUES''**

70. Ces projets d'assistance technique font suite au projet bilatéral approuvé pour la France à la 22ème réunion visant à créer un laboratoire et un centre d'essai afin de fournir une formation à l'amélioration de la transformation pour les techniciens des PME qui éliminent l'utilisation des solvants à l'ODS dans la fabrication des circuits électroniques en adoptant une technologie sans nettoyage. On propose de former le personnel de 15 autres entreprises en Malaisie pour un coût total de 31 500 dollars et le personnel de 30 entreprises en Thaïlande pour 133 510 dollars. Ces montants incluent 5 % de frais d'appui. Un projet similaire est soumis par la France pour la Thaïlande.

## **OBSERVATION**

71. Le gouvernement français a confirmé que les activités de formation étaient directement liées aux activités d'élimination des entreprises concernées. Le secrétariat a noté qu'à l'avenir l'élimination devenant plus complète, le financement de ces activités de formation devrait être assuré par les entreprises concernées.

## **RECOMMANDATION**

72. Le secrétariat recommande une approbation générale des projets pour un montant de 31 500 dollars qui devrait être déduit des contributions bilatérales de la France pour 1997-1999.

### **MAROC : ELIMINATION DU BROMURE DE METHYLE DANS LA PRODUCTION DES FLEURS COUPEES ET DES BANANES**

73. Ce projet propose d'éliminer 36 tonnes ODP de bromure de méthyle (BM) dans la production des bananes et 25 tonnes ODP dans la production des fleurs coupées. C'est la consommation totale de ces sous secteurs respectifs. Les technologies de remplacement choisies en coordination avec le Maroc sont la pasteurisation à la vapeur par pression négative (sur une surface de 9 hectares) et d'autres produits chimiques (dichloropropène et sodium de méthane) associée à la solarisation.

74. Au Maroc, la banane est cultivée dans des serres en plastique le long de l'Atlantique, sur 3 230 hectares. Les producteurs appartiennent à l'association des producteurs de la banane (APROBA)'. La banane, qui se récolte toute l'année, se cultive pendant quatre ans en moyenne et a trois cycles de production ; la fumigation au BM se fait une fois tous les quatre ans. Les nouvelles cultures se font pendant trois mois (juin, juillet et août).

75. Les principales fleurs coupées sont les oeillets, les roses, les glaïeuls etc. Seuls les oeillets sont cultivés dans des serres en plastique. Les autres le sont, soit dans des serres en plastique soit dans des champs à découvert. Cinq entreprises couvrent la presque totalité de la production (clémentines dans la région d'Azemour ; Arbor, Marispim et Saflor dans les régions du Souss Massa et de l'Abaz Kenitra). Les producteurs appartiennent à l'association marocaine des producteurs et exportateurs de fleurs (AMPEX). Une grande partie de la production est exportée vers les pays de l'Union européenne ou les pays de l'Est. La fumigation des sols se fait entre la fin de la récolte et les nouvelles semilles en mai et juin.

76. Le projet inclut un programme de formation dans les techniques de remplacement pour environ 400 personnes (dans le cadre de la formation des formateurs).

77. Le projet sera exécuté par l'ONUDI, en coopération avec la direction de la protection des végétaux, des contrôles techniques et de la répression des fraudes et l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, sous la coordination nationale de l'Office de l'Ozone du Ministère de l'Industrie.

78. Le gouvernement marocain a établi une liste des importateurs de bromure de méthyle et des revendeurs et distributeurs. L'utilisation du BM est déjà réglementée (limitée aux seuls utilisateurs professionnels sous contrat avec les importateurs de BM). Une fois le projet terminé, le gouvernement interdira l'utilisation du BM dans l'industrie des fleurs coupées et de la banane.

## **OBSERVATIONS**

79. Ce projet est présenté dans le cadre de la coopération bilatérale par le gouvernement français ; l'ONUDI sera l'organisme d'exécution.

80. Le Comité exécutif a approuvé les deux projets de démonstration suivants sur les technologies de remplacement du BM au Maroc :

- (a) Démonstration de quatre alternatives à l'usage du BM dans l'horticulture (pasteurisation à la vapeur, culture hors-sol, solarisation et produits chimiques à petite dose, en association avec un système de lutte phytosanitaire intégrée (IPM)), approuvées à la 22ème réunion pour un coût de 487 300 dollars (sous l'égide de l'ONUDI) ;
- (b) Démonstration de trois alternatives à l'usage du BM (plantes ennemies, modifications biologiques et greffes sur des racines résistantes en association avec un système IPM pour les récoltes de tomates et de cucurbitacées), approuvées à la 23ème réunion pour un coût de 229 523 dollars (sous l'égide de l'Allemagne).

81. La plupart des fleurs sont exportées vers les pays non visés à l'Article 5 et la production de bananes est vendue sur le marché local.

82. Le secrétariat a cherché à en savoir plus sur l'usage de la stérilisation à la vapeur par pression négative qui nécessite du matériel supplémentaire par opposition à la pasteurisation à la vapeur (traditionnelle). L'ONUDI a informé le secrétariat que l'on préfère la stérilisation par vapeur négative à la stérilisation traditionnelle car elle est plus efficace pour le type de sol du Maroc (argile) et coûte moins cher. Les essais menés au Maroc ont indiqué que la pasteurisation classique perd de son efficacité à environ 10 cm de profondeur et le problème réapparaît. La pression négative est efficace dans le sol marocain à une profondeur de plus de 30 cm et il n'y a plus de nouvelle infestation. Le type de sol et les insectes et le degré d'infestation ainsi que les conditions de travail sont des facteurs qui déterminent le choix de la méthode et ces facteurs sont inhérents au pays considéré.

83. Les cultivateurs de fleurs coupées veulent utiliser la stérilisation à la vapeur pour des raisons d'environnement, d'efficacité et de durabilité ; les solutions chimiques nuisent à l'environnement et à la longue doivent être éliminées. Mais, pour des raisons de logistiques et de coûts, on ne peut pas utiliser la vapeur sur toutes les surfaces durant la période du projet. Ainsi, les agriculteurs veulent acquérir et utiliser cette technologie progressivement, seul ou en association avec des produits chimiques. Ces derniers serviront pendant une période de transition avant l'élimination complète du BM à la fin du projet (quatre ans). Ensuite, les exploitants remplaceront les produits chimiques par la vapeur.

84. Sur la demande du secrétariat à propos de trois générateurs de vapeur, l'ONUDI a déclaré que les neuf hectares où la technologie doit être appliquée sont loin les uns des autres (500 km entre les sites du sud et du centre et 400 km entre les sites du centre et du Nord). En outre, dans chaque zone, les fermes sont éloignées les unes des autres et le traitement à la vapeur se fait en même temps et pendant une très courte période de disponibilité (moins de deux semaines). Tout report dans le traitement et dans les semailles entraîne un retard de la commercialisation du produit et des pertes de revenu considérables.

85. Le secrétariat et l'ONUDI ont discuté de la recevabilité de certains articles demandés. La demande de dix motoculteurs a été considérée non différentielle car ce matériel aurait dû être disponible. L'ONUDI a indiqué que le système de fumigation par injection est nécessaire car l'utilisation de produits chimiques dans l'irrigation est interdite au Maroc par l'administration chargée de la protection des plantes. Le matériel utilisé pour le BM appartient aux entreprises d'application et non pas aux fermiers et n'est pas adapté à l'injection de produits chimiques liquides.

86. Le secrétariat a aussi discuté de l'étendue des programmes de formation et des salaires pour les formateurs locaux. Il a donc été convenu de réviser ces dépenses (de 465 000 à 406 000 dollars).

87. Les surcoûts d'exploitation ont été évalués sur la base des différences de coûts entre le BM et les autres produits chimiques, sur la base du dosage maximum recommandé par les fabricants. Il a été convenu de revoir le dosage conformément aux circonstances du pays (type de sol et parasites), et les coûts ont été révisés (de 146 830 dollars à 63 483 dollars).

88. Tenant compte des observations ci-dessus, le Comité exécutif pourrait envisager ou non d'approuver le projet.

#### **SYRIE - DEVELOPPEMENT D'UN PLAN DE GESTION D'UNE BANQUE DE HALONS**

89. Il s'agit d'un projet franco-allemand prévoyant une étude globale sur la consommation de différents types de halons afin d'identifier les usagers et réunir les données sur les stocks et les capacités du pays. Les informations réunies serviront à déterminer les besoins du pays en matière de régénération, de recyclage et de récupération des halons, de la formation, des besoins en projet de démonstration et du développement d'une banque de halons.

#### **OBSERVATION**

90. Un projet similaire a été approuvé pour la France et l'Allemagne en ce qui concerne une banque de halons en Asie occidentale.

**RECOMMANDATION**

91. Le secrétariat recommande d'approuver ce projet pour 11 272 dollars qui devraient être déduits des contributions bilatérales de la France pour 1997-1999.

**SYRIE - REDUCTION DES EMISSIONS DE CFC  
DANS LA CLIMATISATION CENTRALE**

**OBSERVATION**

92. Ce projet est un composant du plan de gestion des frigorigènes pour la Syrie. Les observations et recommandations du secrétariat se trouve dans le projet de document UNEP/OzL.Pro/ExCom/29/45.

**RECOMMANDATION**

93. Le secrétariat recommande d'approuver ce projet pour 150 150 dollars qui devraient être déduits des contributions bilatérales de la France pour 1997-1999.

**SYRIE :**

- (a) Conversion du CFC-11 au HCFC-141b et du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication du matériel commercial de réfrigération chez Bashar**
- (b) Conversion du CFC-11 au HCFC-141b et du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication du matériel commercial de réfrigération chez Sarkisian**
- (c) Conversion du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication du matériel commercial de réfrigération chez Shoukairi et Cie.**

Généralités

- derniers chiffres sur la consommation totale d'ODS (1998)	1 204 tonnes ODP
- consommation de base* des substances inscrites à l'Annexe A groupe I (CFC)	2 224,6 tonnes ODP
- consommation en 1998 des substances de l'Annexe A groupe I	non disponible
- consommation de base des CFC dans le secteur de la réfrigération	775,2
- fonds approuvés pour des projets d'investissement dans le secteur de la réfrigération jusqu'en juillet 1999	8 469 411 dollars
- quantité de CFC à éliminer dans le secteur de la réfrigération d'ici juillet 1999 (28ème réunion)	556,1 tonnes ODP

\* La consommation de base des substances contrôlées visées à l'Annexe A se rapporte à la moyenne de la consommation pour les années 1995-1997 incluse.

94. Le secteur de la réfrigération en Syrie consiste en quatre grandes entreprises (toutes ont reçu de l'aide du Fonds multilatéral) ayant une consommation d'environ 354 tonnes ODP, et en plusieurs entreprises de taille moyenne, dont sept ont reçu de l'aide du Fonds multilatéral et dont la consommation est d'environ 174 tonnes ODP. Il y a aussi plus de 70 petites sociétés de réfrigération commerciales.

#### Description du projet

95. Ces trois projets sont présentés par le gouvernement français dans le cadre de la coopération bilatérales. En 1998, trois entreprises, Bashar, Sarkisian et Shoukairi ont consommé 6,25 tonnes ODP de CFC-11 et 3,82 tonnes ODP de CFC-12 pour la production de matériels de réfrigération. Deux entreprises (Bashar et Sarkisian) utiliseront pour leur production de mousse l'agent de soufflage HCFC-141b au lieu du CFC-11 (en attendant de passer à des technologies n'utilisant pas d'ODP). Shoukairi utilise de la laine minérale pour l'isolation des réfrigérateurs. Ces trois entreprises passeront pour leurs opérations réfrigérantes du CFC-12 au HFC-134a. Cela permettra d'éliminer 17,02 tonnes ODP. Cette phase ODP devrait aider ces pays à réduire de 50 % leur consommation d'ODS.

96. Bashar et Sarkisian utilisent des machines de gonflage de mousse à basse pression. Les trois entreprises ont du matériel de rechargement des frigorigènes, des détecteurs de fuite et des pompes à vide pour les opérations de réfrigération. Le projet inclura les surcoûts d'exploitation pour le remplacement de deux distributeurs de mousse par des machines de gonflage de mousse à haute pression, ainsi que le remplacement du matériel de rechargement des frigorigènes et des détecteurs de fuite et le remplacement et la réadaptation de pompes à vide pour le frigorigènes HFC-134a. Les projets incluent aussi une nouvelle conception, des tests, des essais, une aide technique et une formation. Les surcoûts d'exploitation devraient couvrir le prix plus élevé des produits chimiques, y compris l'augmentation de la densité de la mousse, les filtres, les séchoirs, les condensateurs et les compresseurs à HFC-134a. Bashar et Sarkisian ne demandent pas de surcoût d'exploitation car ils dépasseraient le seuil de rentabilité.

#### Justification de l'utilisation du HCFC-141b

97. Les deux entreprises ont choisi le HCFC-141b pour remplacer le CFC-11 dans les opérations de gonflage de mousse. Le secrétariat, conformément à la décision 27/13 du Comité exécutif a reçu une lettre du gouvernement indiquant sa décision d'utiliser la technologie HCFC. La lettre accompagne cette évaluation ainsi que les justifications et décisions de chaque entreprise.

### **OBSERVATIONS**

98. Le secrétariat a discuté avec le gouvernement français des prix sur le marché des produits chimiques et des compresseurs, et de la nécessité d'augmenter la densité de la mousse. L'expérience de la France dans ce domaine, indique que les coûts des compresseurs à CFC-12 et à HFC-134a sont similaires. La différence de prix entre les produits chimiques utilisés pour les opérations à base de CFC et les produits de remplacement est inférieure à ce qui avait été indiqué dans les propositions. Les documents de projet ont donc été revus et les coûts ont été révisés lors



des calculs des surcoûts d'exploitation. Le niveau de subvention a été également réévalué pour le projet de Shoukairi puisque Bashar et Sarkisian ne demandent pas de surcoût d'exploitation.

99. La Syrie n'a pas encore ratifié l'amendement de Londres. Depuis l'entrée en vigueur du gel de 1999, en juillet de cette année, le sous comité d'examen des projets doit examiner les trois projets individuellement.

#### **RECOMMANDATION**

100. En attente.

#### **THAILANDE : PROJET D'AIDE TECHNIQUE DANS LE SECTEUR DES SOLVANTS "FORMATION AUX METHODES SANS NETTOYAGE POUR LES ASSEMBLEURS ELECTRONIQUES"**

101. Même description pour ce projet que pour celui de Malaisie.

#### **OBSERVATION**

102. Mêmes observations que pour le projet de Malaisie.

#### **RECOMMANDATION**

103. Le secrétariat recommande d'approuver les projets pour 133 510 dollars qui devraient être déduits des contributions bilatérales de la France pour 1997-1999.

## DEMANDES DU GOUVERNEMENT ALLEMAND

### Introduction

104. Le gouvernement allemand a présenté des projets de coopération bilatérale pour Cuba, l’Egypte, la Jordanie et la Syrie. (Le projet pour Cuba a ensuite été retiré). Le montant demandé, y compris les approbations précédentes déduites des contributions bilatérales de l’Allemagne dépassent les 20 % de contributions totales du pays pour 1997-1999. Certains projets sont en attente. Il a été recommandé que le montant final soit inférieur à 20 % des contributions de l’Allemagne pour 1997-1999.

105. Le tableau 6 donne un résumé des demandes de l’Allemagne. Le montant recommandé, une fois approuvé par le Comité exécutif, devrait être déduit des contributions de l’Allemagne pour 1997-1999.

**Tableau 6**

### PRESENTATION DU GOUVERNEMENT ALLEMAND ET RECOMMANDATIONS

Titre du projet	PAYS	Montant demandé (\$ américain)	Montant recommandé (\$ américain)	Condition
Plan de gestion des frigorigènes : modification des clauses juridiques et du système d’information	Egypte	93 170	Issue	
Plan de gestion des frigorigènes : application des mesures relatives au secteur informel	Egypte	516 065	Issue	
Plan de gestion des frigorigènes : création d’un réseau national de récupération et de recyclage	Egypte	1 673 217	Issue	
Elimination du bromure de méthyle en Jordanie	Jordanie	4 400 000	Issue	
Plan de gestion des frigorigènes : réseau national de récupération et de recyclage	Syrie	1 081 672	en attente	
Développement d’un plan de gestion d’une banque de halons	Syrie	12 131	12 131	
<b>TOTAL</b>		<b>7 776 255</b>		

## EGYPTE : PLAN DE GESTION DES FRIGORIGENES

### Généralités

106. Le gouvernement allemand a préparé un plan de gestion des frigorigènes pour l’Egypte en utilisant une approche intégrée qui inclut la participation des industries, des institutions et des usagers pour l’élimination des ODS. Il s’agira d’un bon exemple de partenariat entre les secteurs privé et public.

### Secteur de l’entretien

107. En 1998, la consommation d’ODS dans le secteur de la réfrigération en Egypte a été d’environ 450 tonnes ODP : 300 tonnes pour la réfrigération, 50 tonnes pour la climatisation, 50 tonnes pour les climatiseurs d’automobile et 50 tonnes pour d’autres matériels.

108. Il y a environ 10 millions de réfrigérateurs dans le pays. L’entretien est fait par de petits ateliers. Il y aussi une quantité considérable de matériel commercial de réfrigération, utilisant les frigorigènes CFC-11 et HCFC-22, ainsi que de très petites unités utilisant du CFC-12 et du R-502 (le frigorigène HFC-134a n’en est qu’à ses débuts et ceux qui l’utilisent n’ont pas encore eu besoin de faire de la maintenance). Les propriétaires de gros matériel commercial de réfrigération ont leurs propres techniciens de maintenance et seul un petit nombre d’entre eux font de la récupération avant de passer à la maintenance.

109. Il y aurait 950 ateliers dans le pays et 1900 techniciens de réfrigération. La maintenance des réfrigérateurs est assurée par des entreprises enregistrées (secteur formel) et de petits ateliers (secteur informel). Il y a 11 grands fabricants de matériel de réfrigération, ayant leurs propres ateliers d’entretien qui gèrent 130 000 unités par an. Plus de 100 sociétés participent directement ou indirectement à la maintenance des systèmes de climatisation d’immeubles, de motels, d’hôtels, d’hôpitaux, de cinémas, etc. Ils assurent aussi la maintenance de réfrigérateurs industriels et de magasins frigorifiques. Les principaux frigorigènes utilisés sont le HCFC-22 (pour la plupart des unités) et les CFC (CFC-11, CFC-12 et R-502).

110. L’utilisation des climatiseurs d’automobile et de bus est assez répandue dans le pays. 220 000 véhicules sont équipés de climatiseurs à base de CFC-12. Les nouvelles voitures sont équipées de matériel utilisant du HFC-134a. Quatre grands compagnies de transport et deux grands constructeurs de bus ont remplacé le CFC-12 par HFC-134a. La maintenance des climatiseurs se fait dans 40 ateliers, dont 20 sont spécialisés dans ce domaine. La plupart des garages ne font pas de récupération même s’ils ont le matériel. Ils détectent les fuites en utilisant du savon et de l’eau et parfois en injectant des frigorigènes dans l’huile.

111. 830 techniciens travaillent en indépendant (secteur informel) ; ils ne connaissent pas les bonnes pratiques d’entretien. En conséquence, des fuites sont souvent détectées après que les systèmes ont été rechargés et les CFC sont ensuite vidés durant la maintenance ; la recharge des systèmes peut se faire à plusieurs reprises et à chaque fois des CFC sont libérés dans l’atmosphère. Certains techniciens nettoient le système avec du CFC-12 et éliminent ce CFC

avant la recharge finale. Ces techniciens se rendent chez les particuliers (en moyenne quatre maisons par jour et utilisent 0,8 kg de CFC-12). Le CFC-12 stocké dans des bondes de 0,4 kg et de 1 kg est utilisé pour les visites chez les particuliers par il pèse et coûte moins. En outre, ces techniciens ne veulent pas d'une formation qui, pensent-ils, leur ferait perdre du temps et de l'argent.

112. Les ateliers du secteur informel fabriquent également des réfrigérateurs de qualité inférieure. A partir de compresseurs d'occasion, une nouvelle unité est montée (un compresseur neuf est la pièce la plus chère d'un réfrigérateur). Ainsi, grâce à un compresseur d'occasion, le prix de ce "nouveau" réfrigérateur est bien moins élevé.

113. Il y a plusieurs centres de formation technique en Egypte qui enseignent la maintenance du matériel de réfrigération. Mais ces programmes doivent être mis à jour et s'informer des progrès technologiques.

114. Les décrets ministériels ont été les instruments juridiques les plus importants pour contrôler l'usage des ODS dans le pays. Notamment une interdiction d'importer des produits contenant des ODS, sauf les inhalateurs à doseur, la suspension des licences industrielles pour de nouvelles activités à base d'ODS, la création d'un système de suivi, ainsi qu'un système de vérification par les services de douane des ODS importés dans le pays.

#### Approche du plan de gestion des frigorigènes

115. Pour assurer une transition progressive des technologies à base de CFC à des technologies sans ODS, il faut encourager la récupération et le recyclage des CFC dans le secteur de la maintenance. Face à ce problème, le plan de gestion des frigorigènes constituera une approche globale incorporant les divers outils permettant à l'Egypte de s'acquitter de ses obligations internationales en vertu du Protocole de Montréal.

116. Le plan de gestion des frigorigènes modifiera les pratiques des sociétés d'entretien et de leurs techniciens principaux consommateurs de CFC. En outre, le plan de gestion des frigorigènes fournira un cadre juridique au contrôle de nouvelles ODS et de matériels en contenant. Un système de suivi du commerce des ODS sera mis en place. Le plan de gestion des frigorigènes comprend divers types d'incitation en faveur du processus d'élimination :

- (a) Formation certifiée des techniciens : il faut enseigner les bonnes pratiques aux techniciens, mais pour les y encourager, les techniciens doivent être agréés à la fin du cours de formation. Les techniciens du secteur informel voudraient sans doute améliorer leurs qualifications. De même, les sociétés d'entretien aimeraient que leurs techniciens soient agréés et donc les enverraient suivre cette formation, dont les frais d'inscription seraient purement symboliques. Les techniciens du secteur informel devraient remettre les outils de conversion, ce qui constituerait une autre incitation.
- (b) Récupération et recyclage : les techniciens des sous secteurs de la réfrigération commerciale et des climatiseurs d'automobile (avec une consommation supérieure à 250 kg par an), recevront une unité de récupération ; mais ils devront d'abord assister à un cours sur les bonnes pratiques. Ces unités seraient remises au centre d'entretien

uniquement après que le prix des CFC aura dépassé les 5 dollars le kg. A ce moment-là, ces centres auraient intérêt à récupérer le maximum de CFC pour réduire les dépenses (les hôteliers n'auraient pas à acheter de nouveaux CFC mais feraient payer les clients pour les CFC recyclés). Si un technicien du secteur informel passait au secteur formel et créait un centre d'entretien, il aurait droit à une unité de recyclage, unité remise au centre acceptant de récupérer au moins 100 kg de CFC par an. Si cet objectif n'est pas atteint l'unité pourrait être reprise et donnée à un autre centre.

- (c) Création d'un fonds renouvelable : un fois les techniciens du secteur informel agréés, ils pourraient demander une aide financière pour des activités précises. Les activités couvertes par ce fonds seraient le paiement des frais d'inscription pour la formation, du matériel et des outils nouveaux, la création d'un centre d'entretien, etc. L'argent serait prêté (à un taux très bas) et aiderait le secteur informel à passer au secteur formel. Grâce à la création d'un fonds renouvelable pour le remplacement des appareils de refroidissement, les propriétaires de ces appareils auraient droit à des emprunts à taux réduit (de l'argent sera prêté pour le remplacement des appareils de refroidissement à CFC que l'emprunteur devra rembourser à la fin d'une période donnée. Cet argent sera ensuite prêté à quelqu'un d'autre). Ce système de fonds sera créé grâce au fonds en provenance du FEM (environ 2 millions de dollars).

117. L'Égypte étant un des gros consommateurs de CFC, les activités prévues de récupération, recyclage et régénération devraient rendre disponibles de grandes quantités de CFC recyclées dans la région. Ces surplus pourraient être mis à la disposition d'autres pays de la région. La région entière est donc à même de profiter des activités lancées en Égypte. Les documents techniques (traduits) sur l'évolution du domaine de la réfrigération en Égypte seraient très utiles pour d'autres pays arabes.

#### Sous projets proposés dans le cadre du Fonds multilatéral

118. Les sous projets suivants sont inclus dans le plan de gestion des frigorigènes pour lesquels le gouvernement égyptien sollicite l'aide du Fonds multilatéral :

- (a) Modification des clauses juridiques : l'objectif est de garantir que les réglementations existantes permettent de contrôler et de suivre l'utilisation des ODS, et ce afin de prendre les mesures appropriées. Il s'en suivra une politique de changement tarifaire pour les ODS et une modification du décret ministériel sur l'importation de matériel d'occasion contenant des CFC, la mise en place d'un système de licence d'import-export, la modification des procédures douanières et de suivi, la formation des douaniers et un programme national de sensibilisation. Le gouvernement égyptien demande 77 000 dollars pour l'exécution de cette activité.
- (b) Programme de formation pour les techniciens de la réfrigération : ce programme comblera les insuffisances des centres de formation technique. Un programme global serait élaboré pour les techniciens de maintenance grâce à l'approche de formation des formateurs. Les formateurs seront chargés d'assembler les unités de démonstration utilisées pendant le cours. A la fin du cours, dont les frais d'inscription seraient symboliques, les participants recevront un certificat. Cela permettra aux techniciens du

secteur informel d'avoir un statut légal leur permettant d'obtenir un prêt du fonds renouvelable pour établir un centre d'entretien, d'un moyen de transport, s'inscrire à d'autres cours et acquérir des outils. Dans le cadre du programme, à la fin du cours chaque technicien recevra des outils lui permettant d'appliquer les bonnes pratiques enseignées. Le secteur informel de la maintenance doit faire l'objet d'une attention particulière si l'on veut assurer l'élimination des CFC dans le secteur de la réfrigération. L'objectif sera de transformer le secteur informel en secteur formel. Les techniciens formés seraient agréés. Le coût de cette activité serait de 435 000 dollars, y compris 84 unités de démonstration pour chaque centre de formation.

- (c) Réseau national de récupération et de recyclage : ce réseau comprend quatre sous parties : (i) fourniture d'unités de récupération à 250 ateliers d'entretien de matériel de réfrigération et de 44 unité de récupération et de recyclage pour les ateliers spécialisés dans les climatiseurs d'automobile ; (ii) transport des CFC récupérés des centres d'entretien aux centres de régénération ; (iii) création d'un centre de régénération ; et (iv) établissement d'un centre de destruction des CFC. 100 tonnes de CFC devraient être récupérées et recyclées chaque année. Tous les techniciens de ce secteur peuvent assister au cours de formation, une fois que les techniciens du secteur informel auront été formés. Le cours assurerait la formation des techniciens de ces secteurs et le matériel serait fourni aux centres d'entretien. Coût de cette activité : 1 383 000 dollars.
- (d) Conversion de 12 unités commerciales de réfrigération : le plan de gestion des frigorigènes a déterminé que 15 systèmes de réfrigération doivent être convertis, et garantit que le compresseur sera remplacé s'il est endommagé durant l'opération. Coût de cette activité : 150 000 dollars.

#### Analyse des frais d'exploitation et des économies

119. Le plan de gestion des frigorigènes propose que le projet couvre les frais initiaux pendant les deux premières années d'exécution. Le CFC récupéré et recyclé sera vendu au distributeurs à 2 dollars le kg, alors que le prix sur le marché sera entre 4 et 5 dollars.

120. Le tableau suivant montre le calcul des frais d'exploitation et des économie :

<b>Coûts annuels</b>	<b>dollar américain</b>
Gains (100 tonnes à 2 dollars le kg)	200 000
Base de données des entreprises de réfrigération	-5 000
Système de transport pour les CFC récupérés	-25 000
20 % de perte des dispositifs de récupération	-15 000
Frais de gestion des centres de régénération	-125 000
Solde	30 000

Contribution du gouvernement égyptien au plan de gestion des frigorigènes

121. Le budget du plan de gestion des frigorigènes est estimé à 4 millions de dollars. Mais l’Egypte a indiqué qu’elle gèrera certaines activités du fait des engagements pris dans le cadre du Protocole de Montréal. L’Egypte s’engage à fournir environ un million de dollars.

**OBSERVATIONS**

122. A sa 27ème réunion, le Comité exécutif a approuvé l’élaboration d’un plan de gestion des frigorigènes pour l’Egypte.

123. Le secrétariat a réclamé une meilleure description du secteur de l’entretien car en 1998, 800 tonnes de CFC étaient encore utilisées dans le domaine de la réfrigération, alors que toutes les usines de matériel de réfrigération utilisaient des technologies sans CFC. Le gouvernement allemand a informé le secrétariat que l’étude faite pendant la préparation du plan de gestion des frigorigènes avait déterminé que la quantité de CFC utilisée pour l’entretien du matériel de réfrigération (450 tonnes ODP) est exact. Il a été rapporté que toutes les usines de matériel de réfrigération n’ont pas adopté la technologie sans ODS et utilisent parfois encore des CFC.

124. Sur la demande du secrétariat relative à l’usage qui pourrait être fait dans l’application du plan de gestion des frigorigènes de la législation et des réglementations du PNUE, le gouvernement allemand a déclaré que ces documents serviront de cadre juridique pour l’Egypte comme cela se fait actuellement dans les pays du sud-est de l’Afrique. Le secrétariat a également discuté des demandes de développement d’un système d’information (35 000 dollars) et du lancement de programmes nationaux de sensibilisation (10 000 dollars), sans oublier qu’au cours des années, l’unité de l’Ozone a fait plusieurs études pour collecter des données sur la consommation d’ODS, créer un système d’information et mener des campagnes de sensibilisation du public et des programmes de diffusion de l’information. Le coût de cette activité a donc été révisé (60 000 dollars).

125. S’agissant des programmes de formation des techniciens de réfrigération, le secrétariat a voulu savoir pourquoi il était nécessaire de fournir 84 unités de démonstration (3 000 dollars chacune) aux centres de formation. Le gouvernement allemand a souligné l’importance de ces unités pour enseigner les bonnes pratiques. Il a accepté d’en réduire le nombre à 50 et de réviser les coûts.

126. Le gouvernement allemand et le secrétariat ont discuté de l’efficacité d’établir 3 centres de régénération pour nettoyer les CFC-12 ou seulement un centre et plusieurs petites unités de recyclage réparties dans les villes principales. Il a donc été convenu de modifier le projet. La demande d’un centre de destruction des CFC (66 000 dollars) a été retirée, en attendant de voir à quelle vitesse se faisait la récupération et quels étaient les autres moyens de disposer des CFC. Le Fonds multilatéral n’a pas eu à financer de telles demandes. Le développement d’un système de transport a été considéré irrecevable (25 000 dollar). Au vu de ces observations et du prix unitaire du matériel considéré, le coût du sous projet a été révisé (774 275 dollars).

127. S’agissant de la demande de conversion des frigorigènes sans CFC de 15 unités commerciales de réfrigération (150 000 dollars), le secrétariat a informé le gouvernement

allemand que le succès du plan de gestion des frigorigènes dépend du coût des frigorigènes; actuellement, le CFC-12 est bien moins cher que le HFC-134a, et il se trouve facilement et donc la conversion proposée ne se justifie pas, même en tant que démonstration. En outre, il n'a pas été prouvé que les projets de conversion soient conformes aux directives (décision 28/44). Le gouvernement allemand a donc accepté de retirer cette proposition.

128. Le Secrétariat note que les surcoûts d'exploitation (30 000 dollars par an) n'ont pas été inclus dans le coût du projet. Mais le calcul des économies repose sur le prix de vente des CFC recyclés à 2 dollars le kg. En fait, bien que ces recettes compensent les frais de recyclage, au niveau du pays, les économies proviendront du coût des nouveaux CFC importés qui n'auront pas besoin d'être achetés car les CFC recyclés seront disponibles. Le coût sera de 4 à 5 dollars par kg, car le gouvernement allemand a indiqué que le projet ne sera pas exécuté tant que le prix du CFC n'a pas atteint ce niveau. Sur la base de 4 dollars le kg, les économies d'exploitation sur quatre ans seront de 680 000 dollars. Si ce chiffre est déduit des coûts convenus du projet, la subvention serait de 490 000 dollars.

129. Le gouvernement allemand et le secrétariat se sont mis d'accord sur le coût des activités incluses dans le plan de gestion des frigorigènes :

- (a) Plan de gestion des frigorigènes : modification des clauses juridiques et système d'information, 67 800 dollars,
- (b) Plan de gestion des frigorigènes : application des mesures relatives au secteur informel, 211 875 dollars,
- (c) Plan de gestion des frigorigènes : réseau national de récupération et de recyclage, 869 445 dollars.

130. Le Comité exécutif pourra examiner le projet à la lumière des observations susmentionnées.

131. Le Comité exécutif pourrait demander au gouvernement allemand de ne pas procéder au décaissement des fonds approuvés pour le programme de formation des douaniers et le sous projet de récupération et de recyclage tant que les mesures régulatrices, législatives et fiscales proposées par l'Égypte ne sont pas mises en place. Comme l'a proposé le gouvernement allemand, le sous projet de récupération et de recyclage devrait commencer seulement quand le prix des CFC-12 aura dépassé 4 dollars le kg.



## JORDANIE : ELIMINATION DU BROMURE DE METHYLE

### Généralités

132. Au Moyen-Orient, la Jordanie est un gros producteur et exportateur de légumes vers les Etats du Golfe. Les fruits et légumes sont des récoltes de grandes valeurs pour les exploitants et une source importante de devises pour le pays. *Les récoltes commerciales* (tomates, fraises, pastèques, poivrons, concombres et aubergines) *sont cultivées* en toute saison dans la vallée du Jourdain et dans les hautes terres irriguées. En été, elles sont cultivées dans les champs, sinon on utilise des serres.

133. Les données du département de la protection des plantes du Ministère de l'Agriculture indiquent qu'en 1995, environ 184 tonnes ODP de bromure de méthyle (BM) ont été importées et qu'en 1998, le niveau était de 260 tonnes ODP. Actuellement, l'usage le plus intensif du BM se fait dans la vallée du Jourdain (environ 90 %), où la saison agricole va d'octobre à mai. Il y a quelques grandes exploitations et des milliers de petits fermiers et de métayers. Les cultures intensives au BM sont la tomate, les cucurbitacées, les poivrons et les fraises. De juin à septembre, les températures dans la vallée du Jourdain sont trop élevées pour la production intensive de légumes mais parfaite pour la solarisation des sols. Chaque serre traitée au BM utilise en moyenne 27 kg de gaz. La plupart des agriculteurs ont 20 serres et consomment donc 540 kg de gaz.

134. La deuxième région agricole en Jordanie, ce sont les hautes terres où les étés sont doux et les hivers frais. La saison va de mars à octobre. L'agriculture s'y intensifiant rapidement, la consommation de BM augmente. La solarisation pratiquée dans la vallée du Jourdain n'est pas possible dans cette région ; il faut donc modifier cette technique ou introduire une autre solution.

135. La grande partie du BM est utilisé par 100 grandes exploitations (plus de 10 hectares), des centaines d'exploitations moyennes (2,5 à 10 hectares) et des milliers de petites fermes (moins de 2,5 hectares). Certaines des grandes exploitations ont commencé la solarisation des sols, plus économique que le BM. La grande difficulté est d'atteindre les petits exploitants, qui utilisent du BM de manière irrégulière, suivant leur disponibilité financière.

136. Les prix du BM fluctuent selon sa disponibilité. En 1997, une boîte de 700 gr. coûtait de 1,80 à 3,15 dollars. Les petits fermiers évitent de l'acheter quand il est cher. Ils tentent donc d'appliquer la solarisation des sols (qu'ils connaissent de bouche à oreille) et font de grosses erreurs. Mais quand le prix du BM baisse, beaucoup d'agricultures s'y remettent.

137. La Jordanie a commencé dès 1981 à chercher des alternatives au BM. Elle a accumulé de bonnes connaissances. Les essais et la recherche sur le terrain ont incité de nombreux agriculteurs à adopter de nouvelles méthodes.

138. Depuis 1995, un projet bilatéral jordano-allemand de lutte phytosanitaire intégrée (IPM) est en cours (GTZ en coopération avec le Centre national jordanien de recherche agricole et de transfert de technologie). Des ingénieurs agricoles ont appris comment susciter chez les agriculteurs un intérêt pour les technologies de protection des plantes. En juillet 1998, le Comité exécutif a approuvé un projet de démonstration de trois autres possibilités d'utiliser le BM

(pasteurisation à la vapeur, culture hors sol et utilisation maximale des produits fumigènes en association avec une IPM) et a alloué 385 000 dollars à l'ONUDI pour son exécution ; et en novembre 1998, le Comité a approuvé un projet global de diffusion de la technologie de solarisation des sols pour le remplacement du BM dans le cadre de la contribution bilatérale de l'Allemagne (232 789 dollars).

#### Objectifs et étendue du projet

139. Le projet cherche notamment à établir les conditions nécessaires (activités institutionnelles, approches législatives et politiques) pour l'élimination du BM et pour que les agriculteurs aient des solutions de remplacement. Il a donc été proposé de réduire progressivement les importations de BM (gel en 2001 ; 60 % de cette quantité en 2002 ; 30 % en 2003 ; 15 % en 2004) ; d'ici la fin de 2002, les politiques nationales seront en place pour faciliter l'élimination du BM.

140. Cette élimination en Jordanie nécessite la coordination de divers secteurs. Les agriculteurs doivent être mis au courant d'autres méthodes. Il faut faire connaître aux utilisateurs du BM la technologie de solarisation des sols. Mais cette méthode sous sa forme actuelle n'est pas applicable aux hautes terres de Jordanie. Dans ces régions, les agriculteurs doivent recourir à d'autres alternatives. Avant de passer à un transfert global de technologie, il faut expérimenter certaines méthodes auprès d'agriculteurs des hautes terres. Ces derniers pourront ensuite communiquer leur savoir aux autres exploitants. Cette approche empêchera l'augmentation de l'utilisation du BM dans de nouvelles régions alors qu'il est éliminé dans la vallée du Jourdain.

141. Le projet collaborera avec les entreprises de fourniture agricole pour veiller à la disponibilité locale de tout intrant nécessaire pour les nouvelles technologies. A long terme, la Jordanie devra interdire le BM. Pour faciliter les activités d'élimination, la réglementation actuelle devra être révisée. Le projet aidera donc les organes gouvernementaux concernés à formuler des politiques et des lois appropriées. Le projet organisera aussi une campagne de sensibilisation pour susciter une pression de la part du public en faveur de l'élimination du BM.

#### Résultats escomptés

142. Les résultats escomptés sont les suivants :

- (a) Les agriculteurs pourront utiliser des alternatives aux BM qui soient économiques et écologiques (durables) : d'ici 2002, toutes les zones agro-écologiques concernées de Jordanie auront une liste des alternatives au BM ; d'ici 2001, certaines technologies pour les hautes terres seront introduites par les fermiers pilotes ; d'ici la fin de 2000, un transfert de technologie (10 %) aura lieu dans la vallée du Jourdain pour les usagers et les usagers potentiels du BM ; 30 % d'ici février 2001, 50 % d'ici la fin de 2002 et 90 % d'ici la fin de 2003 ; d'ici septembre 2001, ce transfert sera de 5 % pour les usagers de BM dans les hautes terres, 30 % d'ici septembre 2002 et 70 % d'ici septembre 2003 ;

- (b) La durée institutionnelle de l'élimination de BM et le plan d'action seront établis d'ici la fin de 2000 ; les activités d'élimination au sein des institutions seront lancées en juin 2001 ;
- (c) Le cadre législatif sera analysé et les propositions relatives au BM seront examinées ; la politique d'élimination du BM sera adoptée d'ici la fin de 2001 et un amendement législatif au moins sera mis en place d'ici la fin de 2002 en faveur de l'élimination durable du BM ;
- (d) L'éducation et la formation du personnel concerné seront poursuivies. Ceux qui travailleront pour des projets techniques devront bien connaître les alternatives au BM d'ici la fin de 2001 ; d'ici la fin de 2000, une vingtaine de vulgarisateurs sauront transférer des alternatives au BM aux agriculteurs ;
- (e) Le secteur privé doit être averti des dangers du BM et informé quant aux alternatives. Les entreprises locales de produits agricoles proposeront ces alternatives d'ici juillet 2002 et continueront leurs campagnes de sensibilisation du public. Les médias locaux publieront des articles sur les dangers du BM et sur les autres technologies disponibles.

143. A la fin du projet, l'utilisation du BM pour le traitement des sols devrait avoir pratiquement cessé car les agriculteurs auront adopté des alternatives à grande échelle ; on ne pourra plus utiliser du BM pour fumer le sol et les douanes seront au courant de l'interdiction de ce produit.

#### Durée et budget du projet

144. La durée d'exécution du projet est estimée à quatre ans et six mois. Le coût total est de 4,4 millions de dollars :

Article	Quantité	Prix unitaire (\$ américain)	Coût total (\$ américain)
Personnel (personne mois)			
Personnel international (1)	54	13 200	712 800
Personnel local technique (4)	216	1 700	367 200
Fermiers pilotes (320 journées de travail)	320	180	57 600
Formateurs locaux (20)	1 080	1 100	1 188 000
Personnel administratif local (2)	108	1 200	129 600
Total partiel			2 455 200
Frais de voyage			
Déplacements internationaux	4	5 000	20 000
Déplacements régionaux	8	1 000	8 000

<b>Article</b>	<b>Quantité</b>	<b>Prix unitaire (\$ américain)</b>	<b>Coût total (\$ américain)</b>
Visites de groupes régionaux	2	15 000	30 000
Visiteurs régionaux invités	2	10 000	20 000
Total partiel			78 000
Fourniture et matériels			
Matériel de démonstration	8 000	125	1 000 000
Matériel audiovisuel	1	2 000	2 000
Brochures	1	2 000	2 000
Total partiel			1 004 000
Opérations locales			
Loyer mensuel du bureau	54	0	0
Service mensuel d'utilité publique	54	0	0
Transport	54	1 050	56 700
Coût mensuel de communication	54	100	5 400
Maintenance mensuelle	54	200	10 800
Frais mensuel de papeterie, etc.	54	50	2 700
Total partiel			75 600
Services de coopération			
Formation	20	1 000	20 000
Contrat des spécialistes	15	8 000	120 000
Information mensuelle	52	100	5 200
Matériel d'imprimerie	1	20 000	20 000
Production de vidéos	1	40 000	40 000
Contact avec les médias	1	20 000	20 000
Total partiel			225 200
Divers		125 964	125 964
Total partiel			3 963 964
Coûts administratifs			436 036
Total			4 400 000

### Production du BM en Jordanie

145. Il est indiqué dans la proposition de projet qu'on pourra continuer la production de BM après le lancement d'une centrale d'extraction du brome dans la Mer Morte en 2001. Les politiques et réglementations proposées par le projet devraient entrer en vigueur avant cela. Tout agriculteur utilisant à nouveau du BM peut recevoir la visite d'un des professionnels formés pendant le projet qui lui proposera des solutions. En cas d'infractions répétées, des poursuites seront entamées.

## OBSERVATIONS

146. Le secrétariat a examiné le projet à la lumière des directives du Comité exécutif concernant les projets sur le bromure de méthyle (adopté à la 24<sup>ème</sup> réunion), des discussions préliminaires des membres du groupe de travail établi par le Comité exécutif pour revoir les directives existantes dans le secteur du BM, et du rapport de la réunion d'experts sur les technologies alternatives (Montréal, 9 et 10 juin 1999). Le secrétariat a également revu le projet en tenant compte de deux projets de démonstration sur les alternatives au BM exécutés en Jordanie par GTZ et par l'ONUDI.

147. Le secrétariat a indiqué que grâce au savoir accumulé en Jordanie ces dix-huit dernières années, au travail accompli par le gouvernement allemand (par GTZ) ces 5 à 6 dernières années, et aux résultats des projets de démonstration du Fonds multilatéral, un financement supplémentaire pourrait être nécessaire pour aider le pays à élargir les services de vulgarisation en vue d'éliminer complètement le BM. Mais le corps de ce projet est la mise en place d'un cadre institutionnel global.

148. Le secrétariat a mentionné également que, sur la base du projet de budget, il semble que l'on aille vers la mise en place d'un bureau permanent en Jordanie pour superviser l'élimination du BM dans le pays (2,6 millions de dollars pour le personnel international et national ; 1 million de dollar pour le matériel de démonstration sur le terrain ; 0,375 millions de dollars pour les frais de voyage, les transports, les communications, la maintenance et autres : et 0,44 million de dollars de frais administratifs).

149. En outre, le secrétariat a fait remarquer qu'il y a dans la proposition plusieurs éléments qui sont soit irrecevables (maintenance, papeterie, contacts avec les médias, etc. ), car ils sont déjà couverts dans le cadre du renforcement institutionnel ou des projets de démonstration du BM (production de vidéos, matériel d'imprimerie, voyages, transport, communication, etc.), ou qu'il n'y a pas de précédent (par exemple matériel de démonstration sur le terrain, divers, contrats des experts, personnel administratif, etc.).

150. En réponse aux observations du secrétariat, le gouvernement allemand a indiqué que le projet est conforme aux directives actuelles des projets de BM pour les raisons suivantes : la Jordanie est une utilisatrice traditionnelle de BM et a ratifié l'amendement de Copenhague. Le pays a donc droit à toute une série d'instruments d'intervention (politiques, échanges d'information, projets de démonstration et d'investissement) ; les récoltes où l'on utilise du BM sont les tomates, les cucurbitacées, les fraises (récoltes prioritaires) ; le BM sera remplacé par l'IPM et la solarisation (technologie de remplacement prioritaire) ; la campagne de sensibilisation est conforme aux directives relatives aux projets d'investissement (il faut prouver que le pays est résolu à éliminer le BM et à soutenir en permanence les méthodologies alternatives) ; la capacité institutionnelle devrait être en place pour permettre aux technologies alternatives utilisées dans les projets d'investissement d'être adoptées à l'échelle nationale ; le projet d'investissement devrait être soutenu par des mesures politiques, des activités de sensibilisation et de promotion et devrait inclure un élément d'évaluation et d'information. La méthode de vulgarisation et de formation proposée dans le projet veillera à ce que les agriculteurs s'engagent à réduire durablement l'utilisation du BM.

151. Le gouvernement a indiqué que l'essentiel du projet est d'organiser des journées sur le terrain au cours desquelles les agriculteurs pourront passer du BM à des technologies alternatives. L'objectif est aussi de prendre des mesures afin d'empêcher les fermiers des hautes terres de se mettre à utiliser du BM. Il faut donc établir un réseau parmi les intéressés et les sensibiliser au problème, à un coût très réduits, essentiellement en utilisant le personnel du projet en ses moment creux.

152. L'intention du projet n'est pas d'établir un bureau qui supervisera les activités d'élimination du BM. Mais si l'on veut avoir 25 employés techniques sur le terrain et organiser un grand nombre de journées (320) pour atteindre 8 000 agriculteurs, il faut une bonne base de coordination et un minimum d'effectif. Le calcul des coûts est très raisonnable, vu que l'on pourra utiliser l'infrastructure de GTZ. Il faut du personnel pour faire connaître les technologies alternatives aux agriculteurs ; le matériel de formation est essentiel pour inciter les exploitants à changer de méthode, surtout si l'on considère que la Jordanie va éliminer le BM. Si les agriculteurs ne sont pas bien préparés, ils risquent de réutiliser le BM, en dépit des efforts déployés et de l'argent dépensé. C'est un projet unique en son genre qui vise à mettre en oeuvre la notion de transfert de technologie dans le secteur du BM. Au lieu de servir de précédent, il pourrait servir de guide pour de futurs projets.

153. Prenant en considération les remarques du secrétariat sur la recevabilité de certains articles, le gouvernement allemand a révisé le projet. Le nouveau budget, dont 3,3 % en cas d'imprévus et 11 % en frais administratif, est de 3,85 millions de dollars.

154. Au vu des observations susmentionnées, le Comité exécutif voudra examiner la demande du gouvernement allemand.

### **SYRIE - PLAN DE GESTION DES FRIGORIGENES : RESEAU NATIONAL DE RECUPERATION ET DE RECYCLAGE**

#### **OBSERVATION**

155. Ce projet a été examiné en tant qu'élément du plan de gestion des frigorigènes pour la Syrie. Les observations et recommandations du secrétariat se trouvent dans le projet de document pour la Syrie UNEP/OzL.Pro/Excom/29/45.

#### **RECOMMANDATION**

156. En attente.

**SYRIE - DEVELOPPEMENT D'UN PLAN DE GESTION D'UNE BANQUE DE  
HALONS**

157. Projet franco-allemand. La description du projet se trouve dans la partie française de ce document

**OBSERVATION**

158. Un projet similaire a été approuvé pour la France et l'Allemagne concernant l'Asie Occidentale.

**RECOMMANDATION**

159. Le secrétariat recommande d'approuver ce projet pour 12 131 dollars qui devraient être déduits des contributions bilatérales de l'Allemagne pour 1997-1999.

## DEMANDES DU GOUVERNEMENT JAPONAIS

### Introduction

160. Le gouvernement japonais a fait des demandes de coopération bilatérale pour des projets en Chine et dans la région d'Asie/Pacifique. Le montant demandé, dans des approbations précédentes déduites des contributions bilatérales du Japon ne dépassent pas 20 % des contributions totales du pays pour 1997-1999.

161. Le tableau 7 présente un résumé des demandes du Japon. Le montant recommandé, une fois approuvé par le Comité exécutif, devrait être déduit des contributions du Japon pour 1997-1999.

**Tableau 7**

### PRESENTATIONS DU GOUVERNEMENT JAPONAIS ET RECOMMANDATIONS

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$ américain)	Montant recommandé (\$ américain)	Condition
Aide à la préparation du projet pour des entreprises de Shenzhen en vue de l'élimination des ODS (CFC-113 et TCA) ou la production d'écrans d'ordinateur et tubes cathodiques	Chine	56 500	en attente	
Atelier régional sur le suivi et le contrôle de la consommation d'ODS en Asie du Sud	Région : Asie / Pacifique	135 600	107 350	
Atelier régional sur le suivi et le contrôle de la consommation d'ODS en Asie du sud-est et dans le Pacifique	Région : Asie / Pacifique	73 450	62 150	
<b>TOTAL</b>		<b>265 550</b>		

### **CHINE - AIDE A LA PREPARATION D'UN PROJET POUR LES ENTREPRISES DE SHENZHEN POUR L'ELIMINATION DES ODS (CFC-13 et TCA) DANS LA PRODUCTION DES ECRANS D'ORDINATEUR ET DES TUBES CATHODIQUES**

#### **DESCRIPTION DU PROJET ET OBSERVATION**

162. Le gouvernement japonais a soumis cette demande de projet à la 28ème réunion du Comité exécutif qui a décidé de reporter l'examen à la 29ème réunion. A ce moment là, le sous comité d'examen du projet procédera à un examen. Sur la base des recommandations du sous comité, le Comité exécutif à sa 29ème réunion établira un meilleur rapport entre ces projets et la stratégie de la Chine dans le secteur des solvants.



## **RECOMMANDATION**

163. Le secrétariat n'a pas d'objection à cette proposition mis à part les liens avec la stratégie de la Chine dans le secteur des solvants, question abordée dans la décision 28/31.

### **REGION ASIE/PACIFIQUE : ATELIER REGIONAL SUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA CONSOMMATION D'ODS**

164. Le projet a été examiné dans le cadre du programme bilatéral de la Suède.

## **RECOMMANDATION**

165. Le secrétariat recommande d'approuver le projet pour 62 150 dollars qui devraient être déduits des contributions bilatérales du Japon pour 1997-1999.

### **REGION ASIE/PACIFIQUE : ATELIER REGIONAL SUR LE SUIVI ET LE CONTROLE DE LA CONSOMMATION D'ODS**

166. Le gouvernement japonais propose de financer un atelier pour l'Asie du sud sur le suivi et le contrôle des ODS pour 107 350 dollars dont 13 % de frais d'agence. Le PNUE exécutera ce projet. L'atelier a pour objectif d'aider les pays à créer ou à améliorer les systèmes de licence, d'import-export des ODS et à proposer une législation et une procédure.

#### ***a) OBSERVATION***

167. Des ateliers similaires ont été approuvés pour l'Asie occidentale, la région Amérique Latine/Caraïbe (2) et l'Afrique anglophone. Le secrétariat a examiné les propositions avec le gouvernement japonais et avec l'organe d'exécution (PNUE). Des amendements ont été faits après une comparaison avec d'autres projets et pour éviter tout double emploi. Pour réaliser des économies, l'atelier devrait avoir lieu en même temps qu'une réunion du réseau régional d'Asie du sud.

## **RECOMMANDATION**

168. Le secrétariat recommande d'approuver le projet pour 107 350 dollars qui devraient être déduits des contributions bilatérales du Japon 1997-1999.

## DEMANDES DU GOUVERNEMENT SUEDOIS

### Introduction

169. Le gouvernement japonais a fait des demandes de coopération bilatérale pour des projets dans la région d'Asie/Pacifique, les Philippines et la Thaïlande. Le montant demandé, notamment les approbations précédentes déduites des contributions bilatérales du Japon ne dépassent pas 20 % des contributions de la Suède pour 1997-1999.

170. Le tableau 8 présente un résumé des demandes de la Suède. Le montant recommandé, une fois approuvé par le Comité exécutif, devrait être déduit des contributions de la Suède pour 1997-1999.

**Tableau 8**

### PRESENTATIONS DU GOUVERNEMENT SUEDOIS ET RECOMMANDATIONS

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$ américain)	Montant recommandé (\$ américain)	Condition
Atelier régional sur le contrôle et le suivi de la consommation d'ODS dans la région d'Asie du sud-est et du Pacifique	Région : Asie / Pacifique	73 450	62 150	
Etablissement d'une stratégie gouvernementale pour réduire et éliminer les CFC dans les services d'entretien et d'installation.	Philippines	141 400	en attente	
Programme de gestion des halons pour la Thaïlande, récupération, recyclage et banque de halons	Thaïlande	226 000	en attente	
<b>TOTAL</b>		<b>440 850</b>		

### REGION ASIE/PACIFIQUE : ATELIER REGIONAL SUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA CONSOMMATION D'ODS

171. Le gouvernement suédois propose de financer avec le gouvernement japonais un atelier pour les pays de l'Asie du sud-est et du Pacifique pour le contrôle et le suivi de la consommation d'ODS. Le PNUE exécuterait cet atelier. Le coût est de 124 300 dollars dont 13 % de frais d'agence pour le PNUE. Des représentants d'une dizaine de pays assisteraient à cet atelier de quatre jours. 5 à 7 % d'experts seraient présents. Un certain nombre de pays de la région ont déjà des programmes législatifs ou régulateurs pour suivre ou contrôler l'importation ou l'exportation des ODS. Le but de cet atelier est de faire le lien entre la réglementation et l'application effective. L'atelier sera précédé par une réunion de compilation d'examen des données sur les

systèmes de contrôle et de suivi des ODS au cours de laquelle les pays développés et en développement partageront leurs expériences dans ce domaine.

## **OBSERVATION**

172. Le secrétariat a discuté de ces propositions avec le gouvernement suédois et des amendements ont été apportés sur la base de comparaison avec d'autres projets approuvés et pour éviter tout double emploi. Pour réaliser des économies, l'atelier devrait avoir lieu en même temps que la réunion du réseau régional de l'Asie du sud-est/Pacifique qui bénéficie du soutien de la Suède.

## **RECOMMANDATION**

173. Le secrétariat recommande d'approuver ce projet pour 62 150 dollars qui devraient être déduits des contributions bilatérales de la Suède pour 1997-1999.

### **PHILIPPINES - ETABLISSEMENT D'UNE STRATEGIE GOUVERNEMENTALE POUR REDUIRE ET ELIMINER L'UTILISATION DES CFC DANS LES SERVICES D'ENTRETIEN ET D'INSTALLATION**

174. Le gouvernement suédois demande l'approbation d'un financement de coopération bilatérale de 141 400 dollars pour établir une stratégie gouvernementale en vue de réduire et d'éliminer l'utilisation de CFC dans les services d'entretien et d'installation aux Philippines. Il faudrait élaborer une stratégie nationale en 1999 afin que les Philippines puissent réduire leur consommation de substances visées à l'Annexe A à 450 tonnes d'ici le 1er janvier 2007. La stratégie qui consiste à réduire la demande en limitant l'accès des CFC aux entreprises disposant de la formation, du matériel et de l'infrastructure appropriés. Le projet compte fournir aux Philippines une aide technique pour le développement de tous les éléments nécessaires à cette stratégie. En particulier, l'agence suédoise de développement international aidera à élaborer les modalités d'exécution d'un "ordre de contrôle chimique" pour contrôler l'utilisation des CFC et établir un cadre institutionnel pour l'habilitation des techniciens de service et des activités connexes.

175. Les produits de ce projet incluront : la proposition de programme de certification des entreprises et des techniciens d'entretien, le contrôle des importations des produits à base d'ODS, l'élargissement des contrôles de véhicules, une enquête sur les contrôles des déchets dangereux, y compris le cadre juridique nécessaire pour tout ce qui susmentionné ; des mesures pour assurer le respect des normes ; des propositions en vue de changer les programmes dans les instituts de formation ; propositions relatives aux activités de sensibilisation ; à l'examen des coûts et des propositions de méthodes de financement, y compris des projets de suivis pour le Fonds multilatéral.

176. Le coût du projet inclut 110 000 dollars pour des consultants internationaux (750 dollars par jour). Le département de l'environnement et des ressources naturelles fournira 205 journées

de travail au projet et d'autres départements, 120 journées. Les industries devront également y participer.

## OBSERVATIONS

177. La consommation totale d'ODS en 1998 rapportée par le gouvernement des Philippines était de 1680 tonnes ODP. Le solde des projets d'investissement approuvés et qui n'avaient pas encore été exécutés au début de 1999 était de 610 tonnes ODP. Sur la base de ces chiffres, la consommation totale du pays ne semble pas dépasser les 1070 tonnes ODP, y compris la consommation du secteur d'entretien de la réfrigération. Mise à part une estimation proportionnelle basée sur la distribution sectorielle telle qu'elle était en 1993, on ne rapporte aucune baisse dans la consommation aux Philippines. La demande d'établissement de projet sur un chiffre d'environ 2000 tonnes ODP pour la consommation du seul secteur d'entretien de la réfrigération.

178. Un projet de récupération et de recyclage de 550 000 dollars visant à créer un réseau national, à fournir 125 machines de recyclage, à former 4000 techniciens et à éliminer 60 tonnes ODP a été achevé par l'ONUDI en juin 1999. Le PNUE continue d'appliquer un projet d'échange d'information de 150 000 dollars approuvé en 1993.

179. La proposition de projet (34 pages) a été le résultat de longues recherches. Le secrétariat a exprimé au gouvernement suédois ses préoccupations : sa proposition est similaire à une demande d'établissement de projet d'un plan de gestion des frigorigènes dans l'élément récupération et de recyclage (qui a déjà été exécuté). Le secrétariat a indiqué que le Comité exécutif avait approuvé 3 demandes similaires à sa 27<sup>ème</sup> réunion dans les pays à faible consommation d'ODS, dans chacune des grandes régions géographiques. La région Asie/Pacifique était représentée par le Pakistan et cette proposition pourrait donc être prématurée.

180. Le secrétariat a noté que le projet reposait essentiellement sur des mesures visant à réduire la demande. Bien que ces mesures soient en place dans plusieurs pays développés, ce modèle n'est pas universel et pourrait ne pas être adapté à certains pays. Son applicabilité ne peut pas être considérée comme allant de soi. Il faut également attirer l'attention sur le coût élevé des consultants internationaux (jusqu'à 75 % des coûts de projet).

181. On a noté que le projet n'entraînera pas une élimination directe ni des mesures allant dans ce sens. Il suscitera au contraire des demandes de financement supplémentaires qui pourraient favoriser la réduction de la consommation.

182. La Banque mondiale a inclus dans son plan d'activités pour 2000 un "plan national d'élimination des CFC".

183. Le gouvernement suédois estime que des mesures pour contrôler la demande étaient essentielles et que cette proposition n'était pas prématurée car ces mesures étaient nécessaires pour parvenir à une réduction de 85 % en 2007, conformément au Protocole de Montréal. Pour la Suède, cette proposition n'est pas un plan de gestion des frigorigènes mais plutôt un plan national d'élimination du secteur d'entretien de la réfrigération. Le gouvernement philippin

prendra une décision sur ces stratégies avant de faire toute nouvelle demande de financement et est prêt à examiner un accord basé sur les performances qui ferait partie du produit final du projet. La Suède a noté que ses activités seraient coordonnées avec celles proposées par la Banque mondiale dans son plan national d'élimination.

## **RECOMMANDATION**

184. Le Comité exécutif examinera la proposition de la Suède.

### **PROGRAMME DE GESTION DES STOCKS DE HALONS POUR LA THAÏLANDE, RECUPERATION, RECYCLAGE ET BANQUE DE HALONS**

185. La demande est faite par le gouvernement suédois et la Banque mondiale. Le projet fournira à la Thaïlande un programme national de gestion des stocks de halons et facilitera le processus d'élimination réalisé par le biais des projets de conversion. L'objectif est d'éliminer l'utilisation des halons et de récupérer les halons des applications non essentielles de protection contre le feu, de limiter les coûts d'élimination pour les utilisateurs et de favoriser l'utilisation de protection ignifuge sans ODS. Le projet aidera aussi les utilisateurs de halons à créer des programmes d'élimination et à veiller à ce que les halons ne servent qu'à des utilisations essentielles. Le projet fournira du matériel de régénération et des citernes de stockage pour des ateliers régionaux. Une assistance technique sera requise pour le renforcement des capacités nationales.

186. Le gel des halons prévu pour 2002 : ce projet est appuyé par des réglementations nationales qui contrôleront les importations et empêcheront de nouveaux usages. Le projet veillera à ce que la Thaïlande respecte le gel prévu pour 2002.

## **OBSERVATIONS**

187. Le projet d'une banque de halons devrait correspondre avec l'élimination des principaux consommateurs, i.e. les fabricants d'extincteurs. Une série de projets d'élimination sera proposée pour la Thaïlande à la 30ème réunion du Comité exécutif. Comme pour les CFC, il est préférable d'éliminer les utilisateurs pour garantir le succès des activités de recyclage.

188. La Banque mondiale a indiqué que le calendrier de la mise en oeuvre de la banque de halons correspond au projet d'élimination.

189. La Banque mondiale et le secrétariat ont convenu des dépenses demandées telles qu'elles ont été révisées.

## RECOMMANDATIONS

190. Le Comité exécutif voudra déterminer si les projets devraient être approuvés avant la conversion du matériel anti-incendie en matériel sans ODS.